

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR la soussignée, M^e Stéphanie Myre, greffière et directrice de la conformité municipale de ladite Ville, à l'effet que :

Il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Lin-Laurentides qui se tiendra le 10 mars 2025, à 19 heures 30, à la salle Choquette, située au 900, 12^e Avenue à Saint-Lin-Laurentides.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

- Visé à rendre conforme la distance dérogatoire de 0,85 mètre du garage détaché à la ligne du lot, alors que le règlement sur le zonage numéro 776-2024 prescrit une distance d'un mètre de la ligne de lot.

Identification du site concerné :

Lot numéro 5 137 815
461, rue Mercier
Saint-Lin-Laurentides

Numéro de la présente dérogation mineure : 2025-20001.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Saint-Lin-Laurentides, ce 19 février 2025.

Copie originale signée

M^e Stéphanie Myre, greffière et
directrice de la conformité municipale